

LE SEUL JOURNAL DU DIMANCHE contenant les Dernières Nouvelles

LE BULLETIN

Le Meilleur Medium D'Annonces des Journaux du Dimanche

"Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun." --- "Le Canada pour les Canadiens, mais pas d'isolement."

POLITIQUE --- LITTÉRATURE --- NOUVELLES

Rédigé en Collaboration

Administration: 105 à 109 Ontario Est. Tel. Est 1121

A. P. Pigeon, Editeur-Propriétaire

Nouveau Scandale a Saint-Louis

ON PARLE D'UNE COMMISSION ROYALE POUR JETER LA LUMIERE SUR UN PRETENDU REGLEMENT DE COMPTE, AUX DEPENS DE LA VILLE ET DES CITOYENS.

Force nous est de revenir aux affaires de St-Louis du Mlle End...

Ce n'est pas notre faute, à nous, si le conseil de cette municipalité s'entête à s'écarter du sens légal, sinon du sens commun.

Des incidents nouveaux, qui ont accompagné le simulacre d'assemblée de vendredi soir, nous portent à croire que l'on manigance encore quelque histoire en petit comité.

Il faudrait mettre un terme à des farces de ce genre. Mais, si l'on en croit les propos qui se répètent à St-Louis, cette affaire ne serait que de la popote à côté du scandale qui surgit à la lumière et qui projette des ombres connues sur la muraille de l'opinion publique.

LA CHAMBRE DES LORDS

UNE APPRECIATION DES REFORMES PROPOSEES.—LE CANADA ET L'EMPIRE

Le plan de réforme adopté par le comité de la Chambre des Lords est une fumisterie monumentale.

Son adoption par la Chambre ne fera pas disparaître la barrière qui s'oppose à l'adoption de toute législation importante, du moment qu'elle est offerte par le parti libéral et qu'elle n'a pas l'heur de plaire aux adversaires politiques du parti au pouvoir.

Le comité admet néanmoins que le parti au pouvoir devrait être plus fort qu'il ne l'est à la chambre haute, mais il n'indique pas le moyen d'arriver à ce résultat. Pour le moment la seule alternative qui reste au parti libéral est de nommer des pairs lorsque l'occasion s'en présente.

Cette législation héréditaire est devenue le cauchemar de la grande majorité du peuple anglais, mais, le moyen de s'en débarrasser, si les pairs héréditaires refusent de s'éliminer eux-mêmes?

Avec un peu d'adresse et de souplesse, de façon à ne pas exaspérer le peuple, ils resteraient longtemps encore les maîtres absolus de la situation.

LA PROCHAINE SESSION DANS STE-MARIE

Le nouveau parlement de la Puissance du Canada s'assemblera le 20 janvier prochain pour la dépêche des affaires urgentes et pour adopter certaines législations d'ordre général, dont quelques-unes étaient déjà inscrites au programme de la dernière session du parlement défunt et que, seule, l'obstruction systématique de l'opposition a empêché d'être introduites dans les statuts du pays.

Il est à présumer que, la clique des obstructionnistes professionnels ayant été emportée dans la tourmente électorale, le gouvernement aura une plus grande liberté d'action que sous l'ancien parlement; mais le gouvernement n'entend pas s'exposer à la contagion des doctrines torpides; c'est pourquoi il annonce son intention de modifier les règles de la Chambre, en vue d'expédier plus rapidement les affaires publiques et d'éviter les débats inutiles.

C'était à prévoir et la réforme promise est d'intérêt public, quoiqu'il puisse en coûter à l'indépendance parlementaire, car il importe de mettre un frein à la trop grande loquacité de certains députés de la gauche et de prévenir les sessions interminables.

de caisse de la municipalité une certaine créance d'environ \$300,000, contre une grosse corporation, en remboursement d'une bagatelle de \$50,000?

Nous n'affirmons rien, mais, nous sommes persuadés de remplir un devoir d'intérêt public, en aidant à prévenir, si cela se peut, une transaction qui ne serait nullement dans les intérêts des citoyens.

Ceux-ci s'alarment, et avec raison. Ils sont résolus de se protéger en exigeant une commission royale, si besoin s'en fait sentir. Une commission royale établirait les raisons qui militent en faveur d'un désintéressement aussi incroyable de la part des membres du conseil, et s'il arrivait qu'il fut prouvé que la pureté des intentions des intéressés ne fut pas égale à leur désintéressement, qu'arriverait-il?

Ce serait l'annexion immédiate, pure et simple, et ce serait bien fait. Nous ne voyons pas comment le gouvernement pourrait hésiter plus longtemps à décréter la décléance d'une municipalité dont les autorités paraissent avoir horreur de faire les choses selon le droit et la justice.

C'est sans doute dans le but de fournir des ressources au parti libéral anglais, que le comité de la Chambre des Lords offre d'admettre dans l'enceinte de la chambre haute impériale des pairs des colonies autonomes du Canada, de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de la Nouvelle-Zélande. Cette proposition n'a guère de chance d'être acceptée au Canada, si l'on en juge par le ton de l'article suivant, emprunté au "Canada" de Montréal, qui a la prétention d'avoir l'oreille ainsi que l'oeil du Premier-Ministre:

"Nous n'avons pas d'objection à ce qu'un Canadien soit appelé à siéger à la chambre des Lords, dit le "Canada"; mais nous désirons que ce soit à titre personnel et non pas pour représenter le Canada.

Le Canada n'a aucun désir d'intervenir dans le gouvernement de la Grande-Bretagne, pas plus qu'il ne désire que la Grande-Bretagne intervienne dans son gouvernement parlementaire.

"Nous avons déjà décliné l'honneur de nous faire représenter à la chambre des Communes. Et l'objection que nous curions à nous faire représenter à la Chambre des Lords est tout aussi péremptoire, s'appuyant sur les mêmes raisons.

"Nous préférons notre autonomie." C'est précis.

La bataille est ouverte dans la division Ste-Marie où M. l'échevin Séguin avait de droit posé sa candidature sur l'invitation pressante de ses nombreux et dévoués amis, mais où M. L. J. Gauthier, le vaincu de l'Assomption le chevalier errant de M. Philippe Roy, dans sa lutte pour la mairie de Montréal, cherche à s'imposer la faveur d'une convention dérisoire.

Les chances ne sont pas égales, Dieu merci, et l'échevin Séguin aura beau jeu de renvoyer ce beau parler à ses occupations.

L'échevin Séguin jouit de l'estime et de l'affection de la très grande majorité des citoyens de cette division, où il a eu cent fois l'occasion de prouver son invincibilité populaire; mais l'opposition qui lui est faite par cet étranger et ce candidat de la dernière heure, n'en est pas moins une injure faite à sa sensibilité, injure que ressentent avec lui tous ses amis.

Le parti libéral s'honore du puissant concours que lui a toujours généreusement offert et donné l'échevin Séguin, dans les luttes politiques qu'il ont eues dans Ste-Marie, et il est prêt, aujourd'hui comme hier, de lui accorder une confiance pleine et entière.

A PROPOS DE CARNAVAL

EN CESSANT D'ETRE LA MANIFESTATION D'UN SPORT CANADIEN POUR DEVENIR L'EVOCATION PURE ET SIMPLE D'UNE LEGENDE, LE "PALAIS DE GLACE" CESSERAIT D'ETRE L'EPOUVANTAIL QU'IL EST AUJOURD'HUI.—UNE REPONSE AUX OBJECTIONS FAITES PAR LES AUTORITES DU C. P. R. ET DU G. T. R.

On me permettra de revenir sur la question du Carnaval.

Elle est de fort belle actualité, en ce moment, l'enjeu vaut que l'on consulte tous les atouts que l'on a dans la main, avant que d'entreprendre la partie que l'on va jouer.

Aussi bien, suis-je délicatement "Montréal, 9 décembre, 1908. invité à compléter ma pensée par un correspondant qui m'adresse le billet suivant:

Voire proposition a du bon. Mais, elle n'indique nullement comment elle fait disparaître les objections soulevées à l'encontre du projet de construire un palais de glace, cet hiver!"

Je reconnais volontiers que l'antagonisme manifesté par les autorités des grandes compagnies de chemins de fer, constitue un obstacle sérieux à l'exécution d'un projet qui tient au coeur de bon nombre de citoyens, et je ne vois pas bien comment l'on pourra surmonter la difficulté, si le Pacifique Canadien et le Grand Tronc partent en guerre contre le comité d'organisation du prochain carnaval.

Force m'est, toutefois, de reconnaître que des objections autorisées prêtent une force particulière à la proposition que j'avais l'honneur de soumettre à l'appréciation des lecteurs du "Bulletin", dimanche dernier.

Et voici comment. Je suis de ceux qui croient que l'érection d'un palais de glace est préjudiciable aux intérêts nationaux du Canada, en répandant dans le monde, et en la justifiant aux yeux des étrangers qui nous visiteront, l'idée

que le Canada a mérité de tout temps la flétrissure que lui infligent les courtisans de Louis XV. C'est-à-dire qu'un "palais" de glace n'a pas, à proprement parler, sa raison d'être, si ce n'est qu'il sert à démontrer qu'il y a de la glace en ce pays.

La belle affaire! Personne n'en doute, je suppose, et s'il arrivait que quelqu'un n'en fût pas bien sûr, il serait inutile de le lui apprendre, de cette façon, du moins.

Autre chose serait de ne voir dans l'érection d'un monument aussi curieux par sa nature même, que bizarre par sa forme, que la commémoration d'un événement historique, ou tout simplement l'évocation d'une légende!

Ceci m'amène à dire en quoi ma suggestion tire un élément de force de l'objection même qu'on soulève.

Comme il n'est pas dans notre histoire un événement remarquable qui vaille d'être rappelée à l'esprit des générations actuelles, à l'aide de glorieux qu'on empile jusque dans les nuages, il nous reste la légende, toujours facile à trouver et la bienvenue partout.

Les légendes n'ont jamais tué personne, et dans tous les pays de la terre les légendes en appellent plus à l'imagination des peuples que les événements historiques eux-mêmes.

Que l'érection d'un palais de glace à Montréal devienne l'évocation pure et simple d'une légende inoffensive, et voilà, du coup, toutes les objections détruites. Les scrupules et les craintes des plus timorés disparaissent devant l'engouement populaire, comme les murailles de glace

du palais légendaire lui-même, aux premiers rayons de soleil d'avril. Mais, quelle légende, d'avez-vous? Celle que l'on voudra: le choix n'est pas difficile et, sous ce rapport, celle que je suggère en vaut bien une autre.

Quoi de plus poétique, en effet, que celle du vieux roi St-Laurent qui chaque hiver, alors que la glace cache à nos yeux les splendeurs de son domaine, quitte mystérieusement sa prison pour faire une visite aux mortels? Le peuple lui fait fête, l'escorte, le choie, et, comme sous l'effet magique d'une baguette de fée, s'élevé une étrange forteresse, faite de cristaux étincelants et dont le patriarce fera sa demeure durant son séjour parmi nous.

Voilà qui a l'air enfantin, diront les esprits forts, mais, j'aimerais connaître quels arguments pourraient faire valoir les autorités du Pacifique Canadien et du Grand Tronc à l'encontre d'un projet présenté dans de telles conditions.

En cessant d'être la manifestation d'un sport canadien pour devenir l'objet d'une simple récréation de carnaval, le palais de glace aura cessé d'être l'épouvantail qu'il est aujourd'hui, et ceux qui ont en mains les destinées de notre commerce et qui coopèrent si largement à notre expansion nationale, en stimulant l'immigration européenne ou autre, ne pourront plus s'objecter à donner leur inestimable concours à la réalisation d'une entreprise qui a, en somme, plus de bons côtés qu'elle en a de mauvais.

Dont acte. GERIN NORMAND.

DE L'ARBITRAGE ET NON DE L'ARBITRAIRE

REDUIT A PASSER SOUS LES FOURCHES CAUDINES DU MONOPOLE, LE CONSEIL-DE-VILLE ACCEPTE LA PROPOSITION DE L'EXPERTISE, AVANT QUE DE S'ADRESSER A LA LEGISLATURE.

Le sort en est jeté!

Le Conseil-de-Ville n'aura résisté et combattu pendant deux ans que pour passer à la fin sous les fourches caudines de la Montreal Light, Heat and Power. Celle-ci nous tient sous le joug et toutes les plus légitimes révoltes de la part de ceux que l'on méne aux ténébreux n'y peuvent plus rien. Les citoyens de Montréal sont bel et bien devenus les otages dont le monopole exigera la rançon qu'il lui plaira.

Et, vous contents, fakers qui avez sonné de la timbale pour effoucher les honnêtes gens et mieux exercer votre métier de dupes? Votre besogne est accomplie et le monopole est content de vous. Vous l'avez trop bien servi, pour qu'il n'ait pas un peu de gratitude à votre endroit!

S'il vous arrivait, néanmoins, de n'être payés qu'en monnaie de singe, n'en soyez pas surpris, vous l'avez bien gagné. La majorité du Conseil-de-Ville

est donc prononcée en faveur de l'arbitrage. C'est la dernière planche de salut et elle est bien mince. Une imprudence serait fatale et il importe de se garder contre de nouvelles trahisseries.

La ville de Montréal veut de l'arbitrage et non de l'arbitraire; c'est pourquoi nous serions tentés de donner raison à Son Honneur le maire Payette qui met le Conseil en garde contre les surprises d'une expertise conduite sous la direction du monopole.

Enfin, le Conseil accepte de soumettre à la décision d'arbitres l'évaluation du coût de la lumière électrique. N'est-il pas trop tard et cette tentative n'eût-elle pas dû être faite, il y a un an, avant que d'entamer des négociations qui n'avaient guère de chances de réussir, comme on vient de le constater.

A tout événement le Conseil ne veut laisser aucune pierre debout, avant que de s'adresser à la Législature, et il y a lieu de croire que le

public approuve cette attitude, car il ne saurait être raisonnablement question de la mesure extrême et désespérée de la municipalisation, puis qu'il est admis que le remède serait pire que le mal, et qu'il ne faudrait recourir à ce coûteux remède que si le trésor municipal est menacé d'extinction de la part du monopole.

Que celui-ci soit favorable à une expertise, cela n'est pas douteux, puisque c'est lui qui la propose. Mais, nous est avis qu'il trouvera un peu changés les conditions qu'il proposait et nous ne serions pas étonnés qu'il eût des velléités de se dérober encore une fois.

C'est ce que nous verrons. La ville veut d'une expertise honnête. C'est à la compagnie de prouver si celle-ci est au-dessus de ses forces et de dire si elle préfère la municipalisation du service de l'éclairage qui serait, peut-être, aussi désavantageux pour elle que ruineux pour la ville.

SABRE AUCLAIR.

EXPOSITION A MONTREAL

Le petit trust de la compagnie de l'Exposition de Montréal a tenu ses assises annuelles, la semaine dernière.

Sir Geo. Drummond, un invalide, a été réélu président; MM. Béique et Laporte se sont maintenus à la vice-présidence et l'inévitable Henry Miles reste secrétaire.

Et, l'on parle de progrès, de régénération et d'émulation! Nous vivrons encore dix ans avant de voir une exposition à Montréal, dans ces conditions.

On nous avait pourtant promis un changement, un nettoyage en règle! Hélas, les crampons restent, mais Toronto, Ottawa et Sherbrooke triomphent. Montréal ne saurait leur nuire, puisqu'il n'y a plus de chances pour une exposition rivale.

DE CHARYBDE EN SCYLLA

M. l'échevin Proulx ne sort d'un guépier que pour retomber dans un autre, tant est grande l'astuce de ceux qui ont juré sa perte et qui sèment à l'envi les guet-apens autour de lui.

En vérité, ils sont légion ceux que le président de la Commission de Police empêche de dormir!

Mais il commence à se rendre compte d'où lui viennent les coups.

On mande d'Ottawa que la loi exigeant l'inspection des viandes destinées au commerce interprovincial a été rescindée pour le présent en ce qui concerne les expéditions de colliers.

LE "BULLETIN-NOEL"

A l'occasion de Noël le "Bulletin" publiera, le 20 décembre prochain, un supplément de luxe comprenant huit pages de gravures, représentant les principaux événements qui ont précédé et accompagné la naissance du Christ, ainsi que des articles de choix, morceaux littéraires appropriés: poésies, légendes, etc.

Ce supplément sera imprimé sur papier de luxe et sera complètement séparé du journal ordinaire.

Le "Bulletin" réserve une surprise à ses lecteurs. Les citoyens d'Angleterre gagnent du terrain et la déclaration faite ces jours derniers par le chancelier d'Etat, M. Lloyd-George, à l'effet que la majorité du cabinet et les parti libéral sont en faveur du suffrage des femmes, n'est pas faite pour les décourager. Au contraire!

Notre Province a Paris

L'INDIFFERENCE ET L'HOSTILITE DES AGENTS FEDERAUX SOLLICITENT L'INTERVENTION DES AUTORITES PROVINCIALES, POUR LA PROTECTION DE NOS INTERETS

Un conflit sérieux vient de surgir à Paris entre les représentants du gouvernement fédéral à l'Agence Canadienne et l'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation de la Province de Québec.

Les dépêches laissent clairement entendre que le ministre de Québec s'est heurté à l'indifférence sinon à la marque d'employés qui ne reconnaissent qu'une seule autorité: l'autorité fédérale. Personne ne conteste l'opportunité de l'intervention de l'hon. M. Devlin qui était en droit de compter sur les concours des représentants du Canada en France pour défendre et promouvoir les intérêts de la province française de Québec. Si nous ne sommes pas représentés à Paris comme nous avons le droit de l'être, il est bon de le savoir, et il importe de remédier à une

anomalie aussi ridicule qu'humiliante.

Il semblerait, pourtant, que la situation eût pu être connue avant aujourd'hui et si l'on rapproche de ce dernier incident, les remarques faites par l'hon. M. Fielding, à son retour d'Europe, lors de la conclusion du traité franco-canadien, force nous est de croire qu'une réorganisation s'impose à l'Agence Canadienne, à Paris.

Les Canadiens-français qui vont à Paris savent ce qui se passe aux bureaux de l'Agence et ils approuveraient le gouvernement fédéral de faire maison nette, comme ils approuvent, aujourd'hui, l'honorable ministre de la colonisation dans son intention de demander la création d'une agence en France, digne de notre province.

Le Banquet Gervais

Le grand gala politique auquel a donné lieu le banquet offert par les citoyens de St-Jacques, en l'honneur de Mre Honoré Gervais, C.R., a donné un nouveau relief aux idées patriotiques dont s'est toujours inspiré le représentant de cette importante division de Montréal aux Communes, et qui lui valront de jouer un jour le rôle important auquel l'appellent déjà ses brillantes qualités, de même que son immense popularité. Le triomphe des idées de M. Gervais n'est pas douteux. Il est déjà commencé et nous ne craignons pas de prédire que le couronnement ne se fera pas attendre.

Notre distingué compatriote est l'un de ces hommes d'action dont a parlé, à ce même banquet, et avec une éloquence aussi convaincante que convaincue, cet autre populaire représentant du peuple, M. Godfrey Langlois, député de la division St-Louis, et le public applaudit d'avance à ses succès futurs.

Dans un autre ordre d'idées, M. Langlois a captivé l'attention des citoyens privilégiés qui l'ont entendu et acclamé, lorsqu'il s'est levé aux côtés de M. Gervais, pour prôner les réformes éducationnelles qui lui tiennent au coeur et que nous ne sommes pas loin de voir triompher, si l'on s'en rapporte à l'approbation non équivoque que ces réformes reçoivent déjà dans le public et dans les sphères administratives.

Sir Lomer Gouin a invoqué l'encouragement indiscutable que donne aux choses de l'enseignement le gouvernement libéral de Québec, pour assurer le député de St-Louis que le ministère est de coeur et d'esprit avec lui dans sa méritoire campagne pour la réforme de l'éducation en cette province.

Voilà un événement qui méritait d'être signalé, car il est en somme le signal d'un réveil général, dont les effets seront inestimables, en vue de l'avancement matériel et moral de notre population.

PETIT BULLETIN

Roosevelt a brûlé sa dernière cartouche. Son dernier message au Congrès des Etats-Unis a touché juste!

La peine de mort sera définitivement rétablie en France. Messieurs les assassins sont priés d'en prendre note et de se résigner. Sursum corda.

Sir Lomer Gouin et l'hon. M. Weir assisteront, demain soir, à l'ouverture de cours du soir de l'Institut Technique de la rue Sherbrooke. Le gouverneur-général sera présent à la cérémonie.

L'honorable juge Charbonneau annonce qu'il ne rendra jugement dans la cause des membres qui composent la commission des finances municipales, lorsque les journalistes auront fini de gloser sur ce sujet. Avis à qui de droit.

On commence aux Etats-Unis à se préoccuper de la campagne faite en Angleterre par l'hon. M. Lemieux en faveur du câblodrome à deux sous. Le "Times" de New-York estime qu'un jour ou l'autre les monopoles anglais et américains devront céder devant l'opinion publique.

Une déclaration formelle du consul général du Japon, à Ottawa, M. Shimizu, à l'effet que son gouvernement entend observer solennellement l'arrangement conclu avec l'hon. M. Lemieux, arrangement qui a donné pleine satisfaction, est un démenti aux rumeurs que le Japon ait l'intention de dénoncer le traité intervenu entre les deux pays.

Sir Wilfrid Laurier se voit contester son élection pour avoir reconnu que l'augmentation du coût de la vie au Canada nécessitait le rétablissement d'une juste proportion entre le salaire d'un employé public et ses dépenses nécessaires!

Le sort du traité franco-canadien est désormais désespéré. Le Sénat français le rejettera, sous la pression formidable exercée par le commerce qui ne voit aucun avantage pour la France dans cette convention, faite entre les représentants officiels des deux pays.

L'hon. M. Devlin est en route vers le Canada. Avant son départ d'Irlande il fut l'objet de sympathiques démonstrations de la part du chef nationaliste irlandais aux Communes, M. John Redmond qui a donné un banquet en l'honneur du ministre de la colonisation.

Plus les progrès du Transcontinental National s'affirment, les journaux toriens redoublent d'énergie pour critiquer l'oeuvre nationale, ayant recours aux pires calomnies, dans le dessein d'amoinrir des adversaires politiques. Quel patriotisme!

La position honorable et énergique prise par l'hon. M. Graham, ministre des chemins de fer et canaux, à propos de la question du patronage, dans les relations du gouvernement avec ses fournisseurs, fait honneur au nouveau ministre dont l'administration est déjà l'objet de tant d'appréciations flatteuses.

"Aussi longtemps, dit-il, que les gouvernements seront composés d'êtres humains et aussi longtemps il existera entre les membres d'un gouvernement quelconque et leurs amis une sympathie plus chaude que celle qui peut exister entre ces ministres et leurs adversaires. Aussi, toutes choses égales d'ailleurs, les gouvernements seront toujours enclins à donner la préférence à leurs amis. Préférerait-on autre chose serait de la dernière hypocrisie et tout le monde le sait bien."

DANS SAINTE-MARIE

ENTHUSIASTE ASSEMBLEE EN FAVEUR DE M. SEGUIN.— PLUS DE 500 PERSONNES PRESENTES—VIGOUREUX DISCOURS DU CANDIDAT ET DE PLUSIEURS DE SES AMIS.

La salle du Club Libéral de la division Sainte-Marie était archi-comble, hier soir, à l'occasion de la première assemblée de l'échevin Napoléon Séguin, candidat libéral dans la division Sainte-Marie.

La séance était présidée par M. Henri Douthé, un vieux citoyen de la division.

Avant pris place sur l'estrade, autour du président et de M. Napoléon Séguin, les échevins W. J. Proulx, président de la Commission de Police et Jean Lamoureux, le notaire J. E. Bouvier, M. Robert Maillet, avocat, M. J. Elie Brissette, secrétaire du Club Papineau, M. Conrad Clovis Sirois, M. Cléophas Durocher et quelques autres.

M. Cléophas Durocher présente le candidat M. Séguin dont l'apparition sur l'estrade provoqua une salve d'applaudissements.

M. Séguin énuméra quelques-unes des raisons qui l'avaient porté à accepter la candidature: une requête de 7,500 citoyens de la division: le vœu d'associations ouvrières, ses droits comme ouvrier, représentant des siens au Conseil de Ville, et les connaissances qu'il possède des besoins de cette classe.

M. Séguin ne cache pas qu'on lui a conseillé de se retirer, sur promesse d'une position, mais il a refusé et il refusera jusqu'au soir du 28 décembre prochain.

L'orateur rappelle la part qu'il a prise, dans l'intérêt des ouvriers, lors de la récente grève des employés du C. P. R. Il rappelle qu'un soir, sur réception d'un message téléphonique, il quittait sa demeure à la campagne et faisait douze milles de voiture pour venir, de ses propres deniers, faire sortir de prison un ouvrier qui avait commis le crime d'apostropher un "scab" sur la rue. (Applaudissements). Il lit une lettre du docteur Ruben Laurier, ex-député.

té de L'Assomption, lui offrant son appui; il ajoute que M. Médéric Martin serait de son côté dans quelques jours.

Enfin, il déclare qu'il ne sait que faire des promesses alléchantes qu'on pourrait lui faire, attendu qu'il restera sur les rangs aussi longtemps que les ouvriers de la division le voudraient.

M. Elie Brissette vient ensuite et dans un vigoureux discours promet l'appui de 2000 membres du Club Papineau au candidat populaire.

L'échevin Proulx, déclare ensuite, après avoir fait l'éloge de M. Séguin comme échevin que, tout en n'étant pas dans les secrets de son parti, il sait bien de combattre la candidature de M. Séguin qui est une candidature ouvrière. Il qualifie de lâche et d'injuste l'opposition qui lui est faite et reproche à M. Gauthier d'avoir voté au parlement de Québec, contre les intérêts de la ville de Montréal, chaque fois que l'occasion se présentait. Il rappelle aussi que M. L. J. Gauthier est celui qui travailla si énergiquement en faveur de l'honorable P. H. Roy, candidat à la mairie de Montréal contre un ouvrier, M. Louis Payette.

M. Robert Maillet, avocat, vient ensuite et donne à M. Gauthier l'appellation de juif-errant de la politique.

Il reproche même à M. Gauthier d'avoir un jour pactisé avec le Club Lafontaine pour combattre un libéral dans L'Assomption.

Le notaire Bouvier, M. Cléophas Sirois et l'échevin Jean Lamoureux terminent la série des discours par d'énergiques appels en faveur de M. Séguin.

Avant de se disperser, sur une motion d'un auditeur, l'assemblée vote une résolution appuyant la candidature de l'échevin Séguin et dénonçant toute intervention d'un étranger dans la lutte.

REVUE COMMERCIALE

A mesure que les fêtes de Noël et du premier de l'An approchent, le commerce en général s'améliore. Cette amélioration a eu sa répercussion, d'abord sur le commerce de gros, sur l'industrie, et sur le commerce de détail.

Les vêtements d'hiver s'enlèvent littéralement chez les marchands de détail, en raison de la température excessivement basse de la semaine qui vient de se terminer.

Les encaissements et les recouvrements se sont effectués plus facilement au cours de la dernière semaine.

L'augmentation de la production du fer en guesse est un symptôme manifeste de la reprise de cette industrie.

Les exportations d'œufs du port de Montréal pour la saison écoulée se chiffrent par 10,730 caisses contre 7,933 en 1907 et 69,803 en 1906. Comme on le voit, il y a forte diminution.

Les faillites de la semaine au Canada se chiffrent par 42 contre 40 la semaine dernière et 52 l'an dernier.

LA BOURSE DE MONTREAL

Montréal, 12 Déc. 1908. Cours gracieusement fournis par la maison L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue St-François-Xavier.

Table with columns: Valeurs, Cours, Valeurs, Cours. Lists various stocks and their prices.

Ventes de la matinée

Table with columns: Item, Price. Lists various goods and their sale prices.

UN BEAU COUP DE FUSIL

On peut admirer à présent dans les vitrines du bureau du chemin de fer Intercolonial, 141 rue St-Jacques, une des plus belles têtes d'original jamais vu à Montréal.

LE SERVICE DES MALLES

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'Étranger seront fermées comme suit au bureau de poste durant la semaine commençant demain.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

Québec, le 3 décembre 1908. Des soumissions cachetées, adressées à l'honorable L.-A. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, Québec, seront reçues à l'Hôtel du Gouvernement, Québec, le 23 décembre courant (1908), pour le parachèvement des édifices de la nouvelle prison commune du district de Montréal.

34ième JOUR DE L'ANNEE

Lever du soleil à 7,38 a.m., coucher à 4,11 p.m. Dernier quartier de la lune, le 15, à 1,22 p.m.

DECES

DEMIERS—En cette ville, vendredi 11 décembre 1908, à l'âge de 20 ans 7 mois, Mlle Adrienne Demiers, fille mineure de feu le Dr L.-A. Demiers.

Le service funèbre aura lieu demain, le 14 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 139, rue Berri, à 7,30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TRUDEL—Service anniversaire de Marie-Anne J. Filiatrault, épouse de M. Louis Trudel, marchand, mercredi 16 courant, à 8 heures a.m., à l'église de St-Henri de Montréal.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LA MAISON "DESJARDINS" EST RENOMMEE POUR SES CONFECTIONS EN FOURRURES. TOUS LES PLUS NOUVEAUX STYLES 1908-09. VENTE SPECIALE, AVANT LES FETES. De PARDESSUS pour MESSIEURS, DERNIER GOUT. PARDESSUS en drap, garnis de fourrure, au choix. PARDESSUS en drap pesant, doublés et garnis en fourrure, pour toutes les tailles. DEPUIS \$25.00 EN MONTANT. DEPUIS \$45.00 EN MONTANT. CAPOTS EN CHAT SAUVAGE, ligne splendide, depuis \$40.00 en montant. CHAS. DESJARDINS & CIE., 485 RUE STE-CATHERINE EST.

HUBERT RAYMOND, U. P. BOUCHER, L. C., J. P. GADBOIS, M. D., PRESIDENT ET GERANT, VICE-PRESIDENT, SECRETARIE. La Compagnie Raymond Ltee. COURTIER D'IMMEUBLES ET D'AFFAIRES. 26 RUE NOTRE-DAME EST. PROPRIETE A VENDRE. PROPRETE RUE CRESCENT, EN PIERRE ET BRIQUE SOLIDE 6 FLATS, AMELIORATIONS MODERNES, RAPPORTANT 11 P.C. PRIX \$37,000.00. HYPOTHEQUE \$20,000.00 A 5 P.C. CONDITIONS FACILES. TEL. MARCHANDS 738.

Les Vainqueurs DU PREMIER CONCOURS DE LA MAISON FOISY FRERES. Le tirage du 1er Concours de Pianos de la Maison Foisy Frères, à eu lieu jendi soir, entre les acheteurs eux-mêmes et en présence d'un grand nombre de personnes. Le résultat a été le suivant: 1er Prix \$175.00 à M. VICTOR LACROIX — 50 p. c. de réduction sur un PIANO acheté au prix de \$350.00. 2ième Prix \$81.25 à M. JOSEPH FULLUM — 25 p. c. de réduction sur un PIANO acheté au prix de \$325.00. 3ième Prix \$37.50 à M. ED. JUBINVILLE — 12 1/2 p. c. de réduction sur un PIANO acheté au prix de \$300.00. Le concours a été fait avec impartialité et à la satisfaction de tous; et comme preuve nous donnons ci-dessous une vraie copie des reçus des vainquers.

Three testimonial boxes for Foisy Frères. Each box contains a name and a testimonial about the piano purchase and the discount received. Box 1: \$175.00, M. Victor Lacroix. Box 2: \$81.25, M. Joseph Fullum. Box 3: \$37.50, M. Ed. Jubinville.

Nous avons l'intention de donner suite à une série de Concours, mais comme règle générale, ces concours ne favorisent que quelques uns, nous avons décidé de faire bénéficier tous nos acheteurs en leur accordant une forte réduction sur le prix des Pianos, Graphophones et machines à coudre. A l'appui de cette décision, nous donnons ci-après — un BON donnant droit à une réduction à n'importe quel acheteur de PIANOS, GRAPHOPHONES et MACHINES à COUDRE.

Bon de Pianos, Graphophones et Machines à Coudre. Toute personne qui achètera un Piano, un Graphophone ou une Machine à Coudre, d'ici au 1er janvier 1909, aura droit à une réduction de (20 p.c.) vingt pour cent sur Pianos et Machines à Coudre, et (15 p.c.) quinze pour cent sur Graphophones, sur présentation de ce BON. FOISY FRERES, 210-216 Ste-Catherine-Est, Coin SANGUINET, MONTREAL.

FOISY FRERES. Nous venons de recevoir un stock considérable de PIANOS Hardman, Harrington, Mendelsohn, Edison et Columbia, dans toutes les classes, dans tous les styles, et à la portée de toutes les bourses, c'est-à-dire que les prix varient de \$145 à \$1,000. Ces pianos ayant été commandés spécialement pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, sont d'un fini et d'une beauté sans pareils. Tous les pianos sont garantis pour 5 à 20 ans, suivant la classe. Notre stock de Graphophones, Régistres et Machines à Coudre est au complet, et les prix, sont aussi à la portée de toutes les bourses. Une visite est respectueusement sollicitée. FOISY FRERES 210-216 Rue Ste-Catherine Est, Coin Sanguinet MONTREAL

LA KERMESSSE

La Kermesse, au profit de la tempérance, se continuera demain et mardi à la salle des Frères, coin St-Denis et Ste-Catherine.

CLUB CHENIER

Assemblée des membres et des libéraux du quartier Hochelaga, ce soir, à la salle Tremblay, coin Moreau et Ste-Catherine.

Affaires importantes, élection des officiers, revision des listes électorales, etc.

IL SUCCOMBE A SES BLES-SURES

Un nommé Ernest Saunders, âgé de 26 ans, blessé à la suite d'un accident de travail, à la Dominion Oil Cloth Company, il y a trois semaines, est décédé hier soir à l'Hôpital Général.

COMMENT ON FABRIQUE LES VUES ANIMÉES

Si l'on veut avoir l'explication de ce problème si captivant pour plusieurs, on n'a qu'à aller au "Quintoscope", à partir de demain et toute la semaine. On verra sur la toile, et les procédés les plus ingénieux et les plus intéressants, et l'on se convaincra que la mise en scène nécessaire est autrement considérable qu'une mise-en-scène de théâtre. C'est une des plus superbes vues de la compagnie Vitograph. L'industrie du coton est une autre vue qui intéressera un grand nombre.

DIVISION ST-LOUIS

Les personnes qui habitent la division St-Louis et qui désirent faire inscrire leur nom sur les listes électorales, pourront s'adresser dès maintenant au bureau "Canada" rue St-Jacques; au bureau du "Bulletin", 109 rue Ontario Est, ainsi qu'au Club Libéral St-Louis, 132, rue Ste-Elizabeth, tous les soirs, de 8 heures à minuit, jusqu'au 20 décembre courant.

EN COUR SUPERIEURE

L'hon. juge de Lorimier a rendu jugement hier midi dans la cause de Dame Agnès Moncion vs Félix Brillon dit Lapière.

Il s'agissait d'une séparation de corps et de biens demandée par Mme Moncion contre son mari, sous prétexte de mauvais traitements, etc.

La plaignante prétendait aussi que son mari l'avait épousée dans le seul but de devenir propriétaire d'un lopin de terre qu'elle possédait.

La cour n'a cependant pas trouvé les allégués de la demanderesse suffisamment prouvés et il a renvoyé l'action, en ordonnant de plus à la demanderesse de réintégrer le foyer conjugal.

Dans la cause de L. O. Grothé vs Adolphe Friedmann et Hyman Friedmann, opposant, l'hon. juge Brunau a également rendu jugement contre le demandeur et en faveur de l'opposant.

Il s'agissait d'une saisie de meubles appartenant à l'opposant faite par le demandeur après qu'il eût obtenu jugement contre le défendeur.

La cour déclare l'opposant propriétaire des meubles saisis et renvoie la contestation, sans cependant faire subir les frais au demandeur.

Cravates, Foulards, Gants

Les plus nouveaux styles dans les articles ci-haut mentionnés, sont maintenant visibles à des prix dérisoires.

A. DEGUISE

103 BOULEVARD ST-LAURENT

"Le Bulletin = Noel"
Numero de Luxe et Supplement au Journal Regulier

PARAITRA DIMANCHE PROCHAIN, le 20 DEC.

ET CONTIENDRA PLUSIEURS GRAVURES EN COULEURS

ARTICLES DE CHOIX, MORCEAUX LITTERAIRES, POESIES, LEGENDES, ETC., APPROPRIES A LA CIRCONSTANCE.

LE NUMERO 5c AVEC LE JOURNAL REGULIER. En Vente Partout.



DERNIERES

NOUVELLES SPORTIVES

LE TURC MAHMOUT TOMBE FRED. BEELL

IL TERRASSE LE CHAMPION DEUX FOIS EN 1 HEURE ET 6 MINUTES

BELLE VICTOIRE DU CLUB CANADIEN

UNE COURSE DE 72 HEURES

RESULTAT DE LA COURSE DE SIX JOURS

LA LUTTE

Fred. Beel est vaincu par Yussif Mahmout

(Special au BULLETIN)

Chicago, 12.—Yussif Mahmout, le célèbre turc importé en Amérique par le non moins célèbre Antonio Pierri, a lutté contre Fred. Beel, de Marshfield, Wis., réputé le plus fort lutteur après Gotch, et l'a défait avec une aisance qui a tout simplement étonné les 5,000 personnes présentes.

Cet engagement a eu lieu hier soir à Chicago, dans l'arsenal du septième régiment, et l'a défait avec une aisance qui a tout simplement étonné les 5,000 personnes présentes.

Suivant leur contrat, les hommes devaient lutter au genre libre, le meilleur en trois reprises et toutes les prises, sauf celle de l'étranglement devaient être tolérées.

On attendait cette rencontre avec grande impatience.

La réputation du Turc était connue depuis déjà longtemps, mais on ne le croyait pas aussi puissant lutteur.

De fait, Mahmout est de beaucoup supérieur à Ali Adali et à Yousouf, de fameuse mémoire.

Mahmout est un vrai champion qui aura certainement raison de Gotch, si ce dernier consent à lutter sans se servir comme moyen d'attaque de la terrible et dangereuse prise de pied, qui après tout ne devrait pas être permise.

La lutte de Mahmout avec Beell eût donc lieu hier soir.

La salle était bondée.

Mahmout fut le premier à entrer dans l'arène. Quelques minutes après, Beell parut en public.

Le Turc pesait exactement 200 livres et Beell 172 lbs.

Aussitôt en présence l'un de l'autre, les deux lutteurs s'attaquèrent avec acharnement. Beell fut le premier à prendre le dessus, mais il ne put garder l'avantage et fut forcé de se défendre. Les lutteurs travaillèrent aussi souvent debout que par terre.

Finalement, après avoir essayé cent et une prises différentes, le Turc lui applique un ciseau admirable.

Beell pris comme dans un étau est immobilisé. Mahmout emploie en même temps la force, puis retourne graduellement son adversaire sur le dos et lui colle les deux épaules, au matelas après avoir travaillé durant 28 minutes.

Avant la prise, qui fut plus longue, les chances furent assez également partagées. L'un et l'autre se portèrent à tour de rôle à l'attaque, mais Mahmout triompha une seconde fois en 38 minutes aux applaudissements délirants de la foule qui ne put s'empêcher de reconnaître le mérite indiscutable de ce futur champion du monde.

Et voilà comment se termina la fameuse lutte d'hier soir à Chicago.

N.D.L.R.—Il est bon de faire remarquer à nos lecteurs, que le Turc Mahmout est le même lutteur que nous avons tant applaudi au Parc Sohmer il y a une quinzaine de jours.

AUTOMOBILISME

La course du Grand Prix, en 1909

Paris, 12.—Le Club Automobile de France a décidé à une assemblée tenue hier soir, que la course internationale automobile pour le Grand Prix de Paris, en 1909, n'aurait lieu qu'à la condition bien expresse que pas moins de 3 concurrents se soient inscrits avant le 31 décembre courant.

LE HOCKEY

Leur première jouée de la saison

Strathcona, 12.—Le club de hockey Edmonton "Challenger" pour la coupe Stanley, a joué hier soir sa première partie de la saison au patinoir Strathcona.

Les joueurs du Strathcona étaient leurs adversaires. Des deux côtés il était apparent que la plupart manquaient d'entraînement.

Les Edmonton gagnèrent par 6 points à 4, mais ils ont la ferme intention de conquieser sur les Wanderers, le trophée emblématique du championnat du monde, ils ont grandement besoin de s'améliorer.

San Francisco, 12.—Stanley Ketchel, le champion du monde, classe middle-weight, croit bien que le Canadien va battre le nègre le 26. Il le désirerait ardemment, car il voudrait à tout prix se battre contre Brousseau.

Dublin, 12.—Billy Squires n'est pas encore satisfait des fessées qu'il a reçu de Noé Brousseau. Il a tout récemment lancé un défi au vainqueur de la prochaine rencontre.

Gans est poursuivi pour \$5,000

Baltimore, 12.—Joe Gans, l'ex-champion pugiliste nègre, est défendeur dans un procès qui lui a été intenté par Ida Fields.

Il appert d'après la plaignante que Joe Gans et Edward Meyers conduisaient une automobile et qu'à un certain endroit, la voiture aurait frappé un poteau, lequel en se brisant, serait tombé sur la plaignante et lui aurait infligé de graves blessures.

Mlle Fields réclame en conséquence de Gans et Meyers la modique somme de \$5,000.

LE PATIN L'ouverture du Jubilé

Contrairement à l'attente générale, le patinoir Jubilé, cette merveille de la partie Est, n'a pas été inauguré hier soir.

Les propriétaires, MM. Doran et LeCuyer, ont remis la date d'ouverture à mardi prochain, alors que tout sera prêt pour démontrer au public que le Jubilé n'est en rien la comparaison avec les principaux patinoirs du Canada.

Les amateurs de patinage ne devront pas oublier que ce nouveau palais est situé à l'extrémité nord du pont de la rue Ste-Catherine Est. Les tramways des rues Ste-Catherine et Notre-Dame y conduisent directement.

A mardi prochain.

Grandes foules à Stadium

Depuis que le patinoir est ouvert, les amateurs s'en donnent à cœur joie. Le gérant, M. Gauthier, est toujours très occupé à recevoir la foule qui s'y rend à chaque séance. La glace du Stadium est toujours propice aux patineurs et patineuses.

Ne pas oublier que le patinoir est ouvert tous les dimanches de 2.30 p.m. jusqu'à minuit.

BICYCLE

New-York, 12.—La grande course de six jours au Madison Square Garden s'est terminée ce soir.

Voici le résultat: McParlane, 1er; Butt, 2me; Delmar, troisième.

LE BILLARD Au Club Canadien

Deux parties de billard pour le championnat de la ligue de Montréal ont été jouées hier après-midi au Club Canadien, entre ceux-ci et les St. Denis.

La lutte s'engagea entre MM. Guertin et Robillard d'une part et MM. Moquin et Larese d'autre part.

Après une heure et demie de travail ardu, les représentants du Canadien l'emportèrent par une cinquantaine de points, ce qui ajoutés à la majorité précédente obtinrent lors des deux autres parties jouées jeudi, fait un total de 71 points en faveur du Canadien.

Voici le sommaire des 4 parties: Club St-Denis

M. Guertin 128 M. Robillard 122 M. Archaibault 130 M. Larese 122

Club Canadien M. Moquin 150 M. Larese 150 M. Guay 143 M. De Burley 150

Majorité pour le Canadien, 71 points De Oro est champion

St-Louis, 12.—Alfred de Oro, l'ex-champion du monde au jeu de pool a été proclamé champion au jeu de billard à 3 bandes, après sa troisième victoire remportée consécutivement sur Thomas Hirston, hier soir.

Le score total pour les trois parties est de 150 à 107 en faveur de de Oro.

Gallagher est plus fort

New-York, 12.—Thos. Gallagher a encore défait E. McLaughlin dans une jouée de billard à 18 2, hier soir.

Le score fut de 250 à 156. La moyenne de Gallagher fut de 9, 16, 26.

LA BOXE Belle séance de pugilat pour demain soir

Pour la seconde fois cette saison, il y aura séance de pugilat demain soir, à la salle du Cercle Paroissial St-Louis. C'est dire qu'il y aura foule, et que les sportsmen seront témoins d'un spectacle passionnant. Désautels et Sirois, les deux hommes au programme, sont des pugilistes qui ne manquent pas de capacités et endurcis aux coups. Ils ne se ménageront pas et le public en aura pour son argent.

Ils sont nombreux ses adversaires

New-York, 12.—Jack "Twin" Sullivan veut rencontrer Tommy Burns quel que soit le résultat de son match avec Johnson en Australie. Sullivan s'engage à parier une somme de \$10,000 qu'il peut battre le Canadien. La bataille devra se faire à Los Angeles, Californie, et elle devra durer 20 rounds.

ter, de Cleveland, frère de John D. Rockefeller, a tué, hier, d'un coup de fusil, un marchand très en vue de l'endroit, au cours d'une chasse aux bécasines, près d'ici.

HUIT CONTROLLEURS POUR NEW-YORK

New-York, 12 déc.—Il a été rendu public, hier, que la nouvelle charte de New-York, préparée par la Commission Législative Municipale, comporte l'élection de huit citoyens, devant agir comme contrôleurs des Finances, et qui seront responsables de l'administration des services incorporés par la charte.

ELLE FAISAIT L'HOMME MAIS C'ETAIT UNE FEMME

Butte, Montana, 12 déc.—La mort soudaine, hier, à Manhattan, de "Sammy" Jones, âgé de 80 ans, a révélé le fait qu'au lieu d'être un homme, comme tout le monde le croyait à Manhattan, depuis dix-huit ans, Jones était une femme. Cette découverte fut faite par les entrepreneurs de pompes funèbres.

La femme Jones fumait et buvait et vivait en la compagnie d'hommes.

NAVIRE A LA COTE

New-York, 12 déc.—Le paquebot de fret, allemand "Hamburg", est échoué près de Belleport. Son équipage est encore à bord.

REVOLUTION A HAITI

Port au Prince, 12 déc.—Le corps diplomatique a défilé hier, de ne pas reconnaître le général Simon, comme président d'Haïti, avant que le peuple ne se soit prononcé à l'élection présidentielle du 12 décembre.

ROOSEVELT EN GUERRE AVEC LE CONGRES

Washington, 12 déc.—M. Cullen, le président du Congrès, a informé le Président Roosevelt, hier, qu'à moins qu'il retire les mots injurieux qui contiennent son message, à l'égard du Congrès, celui-ci adoptera une résolution de censure.

Le Président a répondu qu'il se souciait de ce que faisait le Congrès, sans qu'il voudrait le voir tenir une enquête sur le Canal de Panama et de dire toute la vérité.

Le Congrès adopta alors une résolution maintenant coup de ses membres, pour aviser aux moyens à prendre pour défendre l'honneur de la Chambre. Le vote a été unanime.

Le Sénat agit de même hier. La situation est très tendue.

LES CANONS HOLLANDAIS MONTENT LA GUAYRA

Willemstad, Curacao, 12 déc.—Les vaisseaux de guerre hollandais sont prêts à l'action, et l'on croit qu'une démonstration sera faite contre la Guayra.

MORT D'UN FINANCIER

Pittsburg, Pa., 12 déc.—Le Major George Laughlin, président de la banque Keystone, l'un des financiers les plus connus du pays, est mort, hier, succombant à la pneumonie.

TRISTE FIN D'UN NOBLE FRANÇAIS

New-York, 12 déc.—Le Baron George Henri Maximilien de St-Mart, appartenant à l'une des plus vieilles familles de New-York depuis vingt-cinq ans, est mort, hier, dans un sanatorium de Verona, N.J., à l'âge de 59 ans. Il prit part à la guerre franco-prussienne et fut fait prisonnier à Metz. Il fut un des compagnons de Ferdinand de Lesseps. Il était dans une pauvreté absolue.

GRAND HOTEL

COIN ST-JACQUES ET ST-GABRIEL. Wilfrid Corbeil, Prop.

MENU A 25. DIMANCHE, 13 DECEMBRE, 1908.

Soupes Consommé Grimaldi. Hors d'oeuvre Cornichons, Betteraves Poissons Doré frit à la Maître d'Hôtel Entrées Civet de Lièvre à la Chasseur Agneau sauté aux petits pois. Foies de veau à l'Anglaise. Rôtis Aloyau de bœuf au jus, Cochons de Lait, saucé aux pommes Viandes froides Jambon, Petit Salé, Roastbeef. Légumes Patates bouillies et pilées, Blé d'Inde à la Crème. Desserts Tartes aux Amandes. Gêlée aux Citrons. Fruits Pommes, Oranges, Bananes. Fromages Oka, Crème, Roquefort, Canadien, Thés, Noirs, Verts, Café, Lait.

CHUTE FATALE D'UN MEDECIN EN VUE

New-York, 12 déc.—Le Dr Frank R. Baker, habitant au No 504, Avenue Bedford, Brooklyn, l'un des médecins les plus en vue de Greater New-York, s'est tué, hier, en tombant du quatrième étage de sa maison. Le Dr Baker était à enlever un écran grille à la fenêtre de son appartement, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Sa femme, qui venait de quitter pour faire ce travail, était à une fenêtre du troisième, lorsqu'elle vit tomber quelque chose dans la rue. Elle regarda en bas et vit une affluence de monde autour du corps de son mari.

Elle s'évanouit. Le défunt était âgé de 39 ans.

CRIME MYSTERIEUX

New-York, 12 déc.—Une jeune femme, âgée d'environ vingt ans, a été trouvée, hier, enfermée dans une chambre de la maison portant le No 337, onzième rue Est, la gorge coupée. D'après les médecins, la mort remonterait à huit jours. Le cadavre porte des traces de brutalité et de mutilation.

Le plus grand désordre régnait dans la pièce. La concierge de la maison dit que la jeune fille qui était connue sous le nom de Flora, occupait la chambre, où elle fut trouvée morte, depuis un mois.

LE FRERE DE ROCKFELLER TUE UN DE SES COMPAGNONS

Kansas City, 12 déc.—Frank Rockfel-

Gummetoscope VUES ANIMÉES CHANSONS ILLUSTRÉES 524 ST-CATHERINE LES JOURS VUES NOUVELLES TOUS LES JOURS DEUX REPRESENTATIONS PAR JOUR

Vues Animées NATIONOSCOPE CHANSONS ILLUSTRÉES COIN ST-ANDRE ET ST-CATHERINE. TEL EST 5219. PRIX POPULAIRES

THEATRE NATIONAL Tel. Bell Est 1736, Marchands 530 Matinées tous les jours Cola Ste-Catherine Est et Beaudry, PAUL CAZENÈVE, Directeur Semaine du 14 Decembre 'POUR LA COURONNE' par François Coppée

Parc SOHMER AUJOURD'HUI (à 10 P.M.) VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC. Admission 10c.

Grande Ouverture du Rond JUBILEE RUE STE-CATHERINE EST Près de la rue Ma borough MARDI, LE 15 DECEMBRE 1908 AVEC VUES ANIMÉES PRIX POPULAIRES, 10 et 15 Cts. TEL. BELL EST 6748

Maintenant Ouvert TOUJOURS DE LA BELLE GLACE CET APRES-MIDI A 2 HRS ET CE SOIR A 8 HRS PRIX POPULAIRES Pour Dames - 10 cts Messieurs - 15 cts

CHARLES THIBAUT LES DISCOURS CHOISIS DU CELEBRE TRIBUN SERONT PUBLIES EN FEVRIER 1909 PAR LA LIBRAIRIE NATIONALE AU PRIX DE \$1.00 L'EXEMPLAIRE Toute souscription d'ici au 1er Février 1909, reçue pour 75cts. Franco 85c. LIBRAIRIE NATIONALE 78a RUE ST-DENIS Colin Loganachetière

ETES-VOUS INDECIS? SI VOUS NE SAVEZ QUE DONNER COMME CADEAU DE NOEL VENEZ VOIR NOTRE CHOIX VARIE DE Bagues, Epinglettes, Epingles, Diamants, Chaines, Montres Loquets, Bronzes, Boites à Bijoux, Pendules, Peignes, Etc. J. M. GROTHE 35 STE-CATHERINE EST 2ème porte à l'est du Théâtre Français TEL. BELL EST 5718

Combustible Bon Marché Coke pour usage domestique, brûlant bien, s'allumant aisément, propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coût 62.00 la tonne moins que le charbon anthracite. Interrogez votre marchand de charbon. Commandes C. O. D. acceptées.

A. CARRIERE ENTREPRENEUR-PEINTRE 851 rue St-André TEL. EST 4030 TOUT OUVRAGE EXECUTE AVEC SOIN ET A DES PRIX MODERES.

J. E. FOURNIER MANUFACTURIER DE VALISES ET DE SACOCHES Nous invitons nos clients et le public en général de bénéficier de notre grande vente à escompte d'ici au 1er Janvier.

Rod. Carriere Opticien Refractologiste Diplôme du Collège d'Optique de Philadelphie, du Collège d'Optique de Montréal, Opticien à l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 a.m. Assortiment Complet de Lorgnon LUNETTES, YEUX ARTIFICIELS. 207 Ste-Catherine Est, MONTREAL. De 1 à 5 heures p.m. Tel. Bell Est 2257.

Bidorado laundry 279, 276 et 271 Rue Cadieux, Montreal J. D. SICARD, Propriétaire TEL. BELL EST 8011

L'Academie de Billard MARCOTTE TEL. EST 4078

EST SANS EGALE POUR LA QUALITE DE BILLARDS LUMIERE, SERVICE, ETC. 25 RUE STE-CATHERINE OUEST Près Boulevard St-Laurent

CHOIX D'ARTICLES DE FUMEURS CONVENABLES POUR Cadeaux de Noel et du Jour de l'An Rien ne fera plus plaisir à Monsieur que le don d'une Pipe, d'un Etui, d'un Porte-Cigares, d'une Boîte de Cigares, d'un Pot à Tabac, d'un Porte-Allumettes-Bougie, d'une Canne, etc., comme nous en possédons un si bel assortiment.

T. Theo. Valiquette 250 Rue Ste-Catherine Est

\$10000 EN OR DONNES GRATIS Nous donnons à tous nos clients pour chaque achat d'un dollar un coupon donnant droit à un tirage de \$100.00 en or qui aura lieu le 31 Décembre. Notre assortiment de Merceries, Chapeaux et Casquettes est de première classe et le département de Tailleur sous les ordres du Conjuré de première classe, et vos prix sont les plus bas.

MONTREAL CUSTOM TAILORING CO. 61 STE-CATHERINE EST ALEX. LAAGROIS